

Date : Maj le sept - 24

TITRE DE LA FORMATION : CAP Métiers de la coiffure [code RNCP 39266]

Certificateur : Ministère de l'éducation Nationale et de la jeunesse Date de publication 04-07-2024

OBJECTIFS :

CAP Métiers de la coiffure est un diplôme de Niveau 3.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Les principales activités sont les suivantes :

Réalisation de prestations de coiffure

Élaboration d'un diagnostic

Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire

Réalisation de techniques de base de coiffure :

- Coupe (femme, homme)
- Couleur (coloration et effet de couleur)
- Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable par enroulage, coiffage)

Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

- Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous
- Conseil et vente de services, de matériels et de produits capillaires
- Contribution à l'activité de l'entreprise (valorisation des produits, des matériels dans différents espaces, gestion des stocks)

PRE-REQUIS :

Elève de 15 à 18 ans ayant un niveau de 3ème

DUREE :

Possibilité d'aménagement des parcours de formation en fonction de l'expérience, des diplômes antérieurs, d'unités obtenues et du statut.

- Formation sur 2 ans [de 436h de formation pratique et théorique par année].

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES :

La sélection se réalise sur dossier et entretien individuel.

Possibilité d'aménagement des parcours de formation en fonction de l'expérience, des diplômes antérieurs, d'unités obtenues et du statut.

La formation scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre.

TARIF – FINANCEMENT :

Gratuit pour les alternants | La formation peut être prise en charge par l'OPCO-EP, à la demande de l'entreprise, les démarches administratives seront assurées par le Centre de formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation en alternance, période d'insertion en entreprise, cours en présentiel. Alternance théorie et pratique.
- Mise en place d'un programme de révisions et d'examen blanc
- Participation d'intervenants sur différents domaines étudiés dans l'année.
- Préparation aux épreuves facultatives

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Contrôle, continu, évaluation période d'insertion en milieu professionnel, validation grilles de compétences
- Examen pour validation des épreuves Contrôle en cours de formation
- Examen blanc

ACCESSIBILITÉ :

Nous vous proposons de contacter notre référent handicap qui vous accompagnera dans les différentes démarches visant à faciliter votre accueil en formation. (trichies@aol.com)

BLOCS de Compétences :

Réaliser des prestations de coiffure

Élaborer un diagnostic

- Réaliser un diagnostic
- Formaliser un diagnostic

Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire

- Réaliser un shampoing
- Réaliser un soin capillaire

Réaliser des techniques de base de coiffure :

- Réaliser des techniques de coupe (femme, homme)
- Réaliser des techniques de couleur (coloration et effet de couleur)
- Réaliser des techniques de forme et de coiffage (mise en forme temporaire, mise en forme durable par enroulage, coiffage)

Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous

- Créer la relation client
- Recueillir les attentes du client
- Prendre un rendez-vous
- Actualiser le fichier clientèle

Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires

- Formaliser un conseil
- Réaliser la vente
- Réaliser l'encaissement

Contribuer à l'activité de l'entreprise

- Exercer son activité au sein de l'entreprise
- Valoriser des produits et matériels dans différents espaces
- Participer à la gestion des stocks

Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu (F)
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques – Physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Education physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Langues vivantes

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
 - Comprendre un document écrit
 - S'exprimer à l'écrit
 - S'exprimer à l'oral en continu
 - Interagir à l'oral
- dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

- Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design
- Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé
- Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques
- Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design
- Consolider une proposition
- Présenter graphiquement ou en volume une intention
- Rendre compte à l'oral et / ou à l'écrit une démarche partielle de conception design



TAUX DE SATISFACTION GLOBAL 2024 : 100 %

Chiffres 2024

- Alternants : 1 (2^e année)
- 1 Femmes
- Type de Contrat : Apprentissage
- Moyenne d'âge : 16- 18 Ans

- Taux de poursuite d'étude : 100 % (
- Taux d'interruption de formation (égal au taux de rupture) 0 %
- Valeur ajoutée de l'établissement : Chiffre indisponible sur Inserjeunes

Les indicateurs sont mis à disposition au sein du site dediffusion :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>



POSSIBILITÉ DE VALIDER UN/OU DES BLOCS DE COMPETENCES : Oui

ÉQUIVALENCES/PASSERELLES :

Le titulaire d'un BAC peut être dispensé de l'épreuve de Français et ouverture sur le monde.

Titulaire d'un ou plusieurs modules prendre contact avec nous pour prévoir un aménagement de la formation

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance

RNCP34670 - CAP - Métiers de la coiffure



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNEL 2024 : /%

DÉBOUCHÉS ET SUITES DE PARCOURS :

Secteurs d'activités :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :μ

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- secteur du spectacle et de la mode ;
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Type d'emplois accessibles :



TAUX DE REUSSITE 2024 : 100 %

CONTACTS :

Lycée LA PROVIDENCE
1 RUE DES FRÈRES MESGUIN
57260 DIEUZE France
TEL : 03 87 86 04 86
lpplaprovidence.dieuze@orange.fr